

**Commission de suivi NAO 2022 SEI-SEF :****Constat partagé par TOUS... l'inflation en juillet sur 12 mois glissant est à 4,47%****Commission de suivi en réponse à notre lettre ouverte ...**

Suite à la lettre ouverte adressée au PDG France par toutes les organisations syndicales au niveau du groupe dont **FO**, la Direction a organisé la tenue d'une 1<sup>ère</sup> commission de suivi lundi 25 juillet 2022, pour faire un constat de la situation entre l'inflation à fin juin et le déploiement depuis le 1<sup>er</sup> avril des mesures comprises dans le plan salarial 2022.

Depuis janvier 2022, période où l'accord a été signé, la moyenne sur 12 mois glissant à fin juillet (*source INSEE*) est passée de 1,64% à 4,47%... **soit un écart de +2,83%** : la Direction DOIT entendre l'appel de TOUS ses salariés sur cette hausse qui devrait en plus continuer les prochains mois.

**Pour FO, la situation est critique... La Direction DOIT entendre nos demandes**

La Direction doit appliquer le « faites comme moi ! ». Et oui, celle-ci vient d'augmenter pour la 8<sup>ème</sup> fois de suite ses prix pour absorber l'inflation des matières, de l'énergie,... pour maintenir une marge équivalente à 2021 (année exceptionnelle).

**FO** attend de la Direction qu'elle applique la même recette pour TOUS ses salariés en France :

- **une augmentation générale pour TOUS de 3% (de l'Ouvrier au Cadre),**
- **le versement de la « prime de partage de la valeur\* » à hauteur de 2000€ pour tous les salaires mensuels inférieurs à 3 fois le SMIC (3 x 1 679€ brut = 5 037€ brut ETP) applicable au 1<sup>er</sup> septembre 2022.**

*\* Prime non fiscalisée et non imposable pour le salarié et la Direction.*

Comment comprendre qu'une société comme Schneider Electric en France, qui a engendré des profits considérables en 2021 au niveau du Pays France mais aussi au niveau Groupe, ne se positionne pas favorablement aux demandes de SES salariés ?

Schneider a largement les « moyens » de partager ses profits sans que nous devions attendre des mesures gouvernementales, mesures que d'ailleurs nous paierons par des impôts indirects, alors que dans le même temps, des baisses d'impôts / subventions françaises sont attribuées aux employeurs.

**Réponse de la Direction : pour l'instant, nous n'avons AUCUN mandat...**

En la personne de Dominique LAURENT, SVP RH France, la Direction a entendu les demandes des organisations syndicales, en rappelant que nous n'étions pas en négociation mais d'abord là pour partager le constat de la situation économique actuelle...

Sans langue de bois, il a clairement « entendu » cette situation tout en précisant qu'à ce jour, il n'a aucun mandat pour répondre à nos demandes : **Réponse à la rentrée de septembre...**

**Pour FO, notre feuille de route reste la même : le partage des profits.**

La rentrée sera socialement compliquée avec une forte attente des salariés.

**FO** saura prendre ses responsabilités pour défendre la feuille de paie de TOUS !

